

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 04393
Numéro SIREN : 403 591 472
Nom ou dénomination : CROWN DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2022 sous le numéro de dépôt 15415

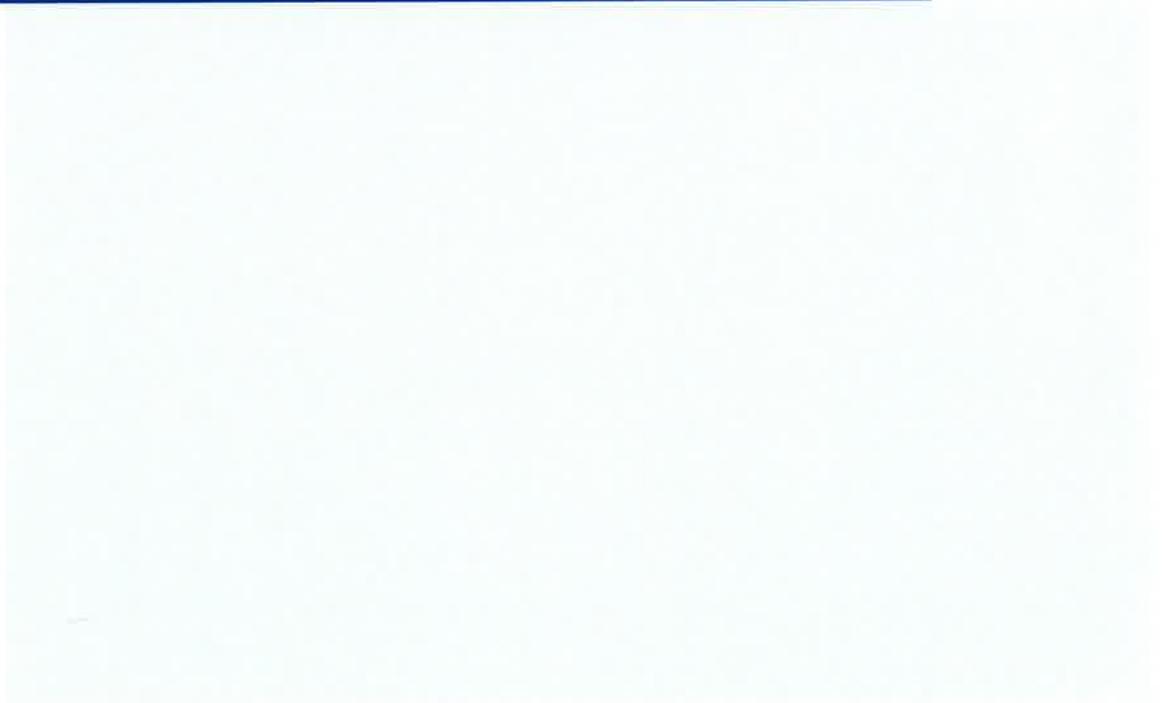


CROWN Développement

7 Rue Emmy Noether

93400 SAINT-OUEN

Comptes au 31/12/2021



- SOMMAIRE -**Comptes annuels**

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Immobilisations	8
Règles et méthodes comptables	9
Créances et dettes	14
Charges à payer	15
Variation des capitaux propres	16
Résultat des 5 derniers exercices	17
Situation fiscale latente et différée	18
Filiales et participations	19

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Cessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 309 404 252		2 309 404 252	2 309 405 550
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 309 404 252		2 309 404 252	2 309 405 550
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				2 155 601
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	7 647		7 647	7 764
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	7 647		7 647	2 163 365
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 309 411 899		2 309 411 899	2 311 568 915

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 1 196 217 405)	1 196 217 405	1 196 217 405
Primes d'émission, de fusion, d'apport	27	27
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	73 545 188	63 680 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	24 173 717	24 173 717
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	860 994 621	673 556 053
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-8 564 998	197 303 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 146 365 960	2 154 930 957
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 923	122 035
Dettes fiscales et sociales	5 152 509	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	157 818 508	156 515 922
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	163 045 940	156 637 957
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 309 411 899	2 311 568 915

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			150 125	141 014
Impôts, taxes et versements assimilés				217
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			150 125	141 231
RESULTAT D'EXPLOITATION			-150 125	-141 231
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				200 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			501 897	391 679
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			501 897	200 391 679
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 800 209	2 764 899
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 800 209	2 764 899
RESULTAT FINANCIER			-2 298 312	197 626 780
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 448 437	197 485 550

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	108 440	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	108 440	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 961 297	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 961 297	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 852 857	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 263 704	181 794
TOTAL DES PRODUITS	610 337	200 391 679
TOTAL DES CHARGES	9 175 335	3 087 923
BENEFICE OU PERTE	-8 564 998	197 303 756

Annexes

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT		4	
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
	Dont composants		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 309 405 550		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 309 405 550	
TOTAL GENERAL		2 309 405 554	

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT			4	
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 297	2 309 404 252	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 297	2 309 404 252	
TOTAL GENERAL		1 301	2 309 404 252	

1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la Société constate que la crise sanitaire du Covid 19 n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 et ce compte tenu de l'activité de la société.

Avec effet au 31 août 2021, Crown Holdings, Inc. a cédé son activité « Timplat » au profit de KPS Capital Partners, LP (KPS) aux termes d'un Share and Asset Purchase Agreement (SAPA) signé le 8 avril 2021, Crown Holdings, Inc. conservant une participation de 20 % dans le nouveau groupe « Evisoy » ainsi créé.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES

Les comptes de Crown Développement sont établis selon les règles définies par le Plan de Comptable Général et les principes généralement admis. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La société détermine les dépréciations de ces titres de participation en comparant leur coût d'acquisition à la valeur :

- de la quote-part de capitaux propres, déterminée d'après les règles de consolidation du Groupe, détenue par la Société, corrigée du goodwill correspondant (le cas échéant),
- de la valeur probable de réalisation de l'actif, déterminée sur la base de critères liés aux ratios économiques propres de l'activité du Groupe, à la rentabilité des sociétés détenues et à leurs perspectives d'avenir.

Le cas échéant, les moins-values latentes ainsi calculées font l'objet de provisions pour dépréciation des titres de participation.

2.2 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à 1 196 217 405 euros divisé en 79 747 827 actions d'une valeur nominale de 15 euros.

2.3 CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances litigieuses ou présentant des retards de recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation.

2.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

A compter de l'exercice clos le 31/12/1997, en application des articles 223A et suivants du Code Général des Impôts, la Société Crown Développement s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par elle-même et certaines de ses filiales directes ou indirectes françaises, ces dernières ayant données leur accord.

La convention d'intégration fiscale du 4 novembre 1997 a été modifiée le 26 novembre 2009. Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, Crown Développement reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés éventuellement dû au titre du résultat du Groupe.

Aux termes de la nouvelle convention aucune contribution d'impôt ne sera réclamée par Crown Développement aux différentes sociétés membres, Crown Développement conservera le bénéfice de tout crédit d'impôt et créance fiscale afférents aux résultats dégagés par toutes les Sociétés membres pour les exercices à compter du 1^{er} janvier 2009.

Chaque Société membre continue à prendre en charge l'Impôt Forfaitaire dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration.

En cas de sortie d'une filiale du groupe, la nouvelle convention prévoit que les parties concernées se rencontreront afin de discuter des éventuelles conséquences financières de la sortie tant pour Crown Développement que pour la filiale, notamment au regard des déficits transmis par cette dernière à Crown Développement durant la période d'intégration. Au cas particulier, il convient cependant de noter que la filiale principale contributrice des déficits transmis à Crown Développement est la société Crown European Holdings dont la cession hors du groupe paraît improbable.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Crown Europe a opté pour intégrer l'intégration fiscale française et a signé la Convention d'intégration décrite ci-dessus.

Au 1^{er} janvier 2021, Crown Emballage France est sortie de l'intégration fiscale suite à la cession de ses titres à KPS dans le cadre du SAPA mentionné précédemment.

2.5 OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'expiration. Les dettes, créances, disponibilités figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de cette évaluation sont portées au bilan en compte de régularisation, les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques.

2.6 AUTRES DETTES

Ce poste est constitué des comptes courants groupe.

2.7 OPERATIONS ENTRE LES ENTREPRISES LIEES

(en euros)

BILAN

Titres de participations	2 309 404 252
Dettes fournisseurs :	-55 219
Autres dettes :	-157 818 508

COMPTE DE RESULTAT

Frais financiers :	2 800 209
Produits financiers :	-394 938

2.8 EFFECTIF

La société n'a aucun salarié au 31 décembre 2021.

2.9 ENGAGEMENT HORS BILAN (opérations avec les entreprises liées)

- Le 11 juillet 2014, Crown European Holdings a émis des obligations pour un montant de 650 millions d'euros au taux de 4 % et à échéance le 15 juillet 2022 et soumises au droit de l'Etat de New York. Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown holdings Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, appartenant au Groupe Crown. Crown Développement s'est porté garant des obligations de Crown European Holdings au titre de cet emprunt obligataire, étant entendu que la Responsabilité de Crown Développement aux termes de cette garantie ne peut excéder ses capacités financières ou la conduire à l'état de cessation de paiement. Ces obligations ont été remboursées en octobre 2021.
- Le 5 mai 2015, Crown European Holdings a émis des obligations pour un montant de 600 millions d'euros au taux de 3.375 % et à échéance le 15 mai 2025 et soumises au droit de l'Etat de New York. Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown holdings Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, appartenant au Groupe Crown. Crown Développement s'est porté garant des obligations de Crown European Holdings au titre de cet emprunt obligataire, étant entendu que la Responsabilité de Crown Développement aux termes de cette garantie ne peut excéder ses capacités financières ou la conduire à l'état de cessation de paiement.
- Le 15 septembre 2016, Crown European Holdings a émis des obligations pour un montant de 600 millions d'euros au taux de 2.625 % et à échéance le 30 septembre 2024 et soumises au droit de l'Etat de New York. Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown Holdings Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, appartenant au Groupe Crown. Crown Développement s'est porté garant des obligations de Crown European Holdings au titre de cet emprunt obligataire, étant entendu que la Responsabilité de Crown Développement aux termes de cette garantie ne peut excéder ses capacités financières ou la conduire à l'état de cessation de paiement.

- Le 7 avril 2017, Crown European Holdings a signé un nouveau contrat de crédit appelé Convention de Crédit 2017 qui amende et reformule la Convention de Crédit 2013. Cette Convention est signée aux côtés notamment Crown Americas LLC et Crown Metal Packaging Canada LP avec certains prêteurs dont Deutsche Bank AG New York Branch. Les Prêteurs mettront à disposition de Crown European Holdings :
 - une convention de crédit multidevises à hauteur de 700 millions d'US\$.
 - un Term Euro Facility de 275 millions d'euros

Toutes les garanties apportées par la Convention de 2013 ont été réitérées dans le cadre de la Convention 2017.

- Le 18 janvier 2018, Crown European Holdings a émis le 18 janvier 2018 des obligations pour un nominal de 335 millions d'euros au taux de 2.25 % à échéance le 1^{er} février 2023 et de 500 millions d'euros au taux de 2.875% à échéance le 1^{er} février 2026 et soumises au droit de l'Etat de New York . Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown Holdings Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, dont notamment Crown Développement.
Crown Développement s'est porté garant des obligations de Crown European Holdings au titre de cet emprunt obligataire, étant entendu que la Responsabilité de Crown Développement aux termes de cette garantie ne peut excéder ses capacités financières ou la conduire à l'état de cessation de paiement.
- Le 29 janvier 2018 Crown European Holdings a signé un avenant à la Convention de Crédit 2017. Les Prêteurs mettent à disposition de Crown European Holdings :
 - une convention de crédit multidevises à hauteur de 230 millions d'US\$.
 - un Term Euro Facility de 750 millions d'euros

Les garanties apportées dans le cadre de cette convention ont été réitérées dans le cadre de cet avenant.

- Le 20 octobre 2019, afin de pouvoir rembourser une partie des emprunts restant dû au titre de la Convention de Crédit du 7 avril 2017 modifiée par les avenants du 28 décembre 2017, du 29 janvier 2018 et du 23 mars 2018, Crown European Holdings a émis des obligations pour un nominal de 550 millions d'euros au taux de 0.75 % à échéance le 15 février 2023 soumises au droit de l'Etat de New York. Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown Holdings, Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, dont Crown Développement.
- Le 13 décembre 2019, Crown European Holdings a signé un avenant à La Convention de Crédit du 7 avril 2017 modifiée par les avenants du 28 décembre 2018, du 29 janvier 2018 et du 23 mars 2018. Les prêteurs mettent à disposition de Crown European Holdings un Term Loan Facility de 450 millions. En conséquence le solde de la convention de crédit multidevises et le Term Loan Facility octroyés a été remboursé.
Les garanties apportées dans le cadre de cette convention ont été réitérées dans le cadre de cet avenant.

2.10 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

2.11 EXEMPTION DE CONSOLIDATION

Conformément à l'article 357-2 de la loi du 24 juillet 1966 et l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que société mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

En effet :

- ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins un 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement (ou mis en équivalence) dans la société Crown Holding Inc. Il s'agit des sociétés suivantes :

Filiales (50 % au moins du capital détenu ou contrôle exclusif)	% de détention
Crown European Holdings	100

Toutefois en conformément avec l'article R 233-15 3° du Code Commerce, les informations significatives du Sous-Groupe de la Société Crown Développement seraient :

En KUSD sur des chiffres établis selon les normes USGAAP (hormis les effectifs)

	2021	2020
Chiffre d'affaires	4 220 215	5 898 879
Résultat net	264 646	223 634
Actifs Immobilisés	3 443 479	5 506 868
Capitaux propres	2 426 094	1 885 317
Effectifs	11 418	15 358

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			

TOTAL GENERAL

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	74 923	74 923		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	5 152 509	5 152 509		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	157 818 508	157 818 508		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	163 045 940	163 045 940		

Emprunts souscrits en cours d'exercice
 Emprunts remboursés en cours d'exercice
 Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

Charges à payer

SNC - CROWN Développement
7 r. Emmy Noether
93400 SAINT-OUEN

Edité le
Par

24/05/2022
olivier BAILLEUL

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
408100	Fourn. - factures non parvenues	72 624,00	119 852,08	-47 228,08
TOTAL CHARGES A PAYER		72 624,00	119 852,08	-47 228,08
TOTAL GÉNÉRAL		72 624,00	119 852,08	-47 228,08

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		2 154 930 957
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		2 154 930 957
Variations en cours d'exercice		En moins
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		8 564 998
SOLDE		8 564 998
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		2 146 365 960

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 196 217 405	1 196 217 405	1 196 217 405	1 196 217 405	1 196 217 405
Nombre d'actions					
- ordinaires	79 747 827	79 747 827	79 747 827	79 747 827	79 747 827
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-7 301 294	197 485 550	-2 253 922	-141 058	1 657 090
Impôts sur les bénéfices	1 263 704	181 794		-296	259 651
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	-8 564 998	197 303 756	-2 253 922	-140 762	1 397 438
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-0,11	2,47	-0,03	0,00	0,02
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,11	2,47	-0,03	0,00	0,02
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

Règles	Base d'exercice	Fin	Débit d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
			Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS :								
. Provisions réglementées :								
Provisions à réintégrer ultérieurement :								
- provision pour fluctuations des cours								
-								
Provisions à réintégrer éventuellement :								
- provision pour risques et charges								
-								
Provisions libérées sous condition d'emploi :								
- provision pour investissement								
-								
Amortissements dérogatoires :								
-								
. Subventions d'investissement :								
-								
. Charges non déductibles temporairement :								
A déduire l'année suivante :								
- congés payés (art.39.1, al.2)								
- participation des salariés								
- Organic								
-...								
A déduire ultérieurement :								
- provision pour retraite								
-...								
. Produits non taxables temporairement :								
- plus-values de fusion								
-...								
. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées :								
- écarts de conversion - Passif								
- écarts de conversion - Actif								
TOTAL								
ÉLÉMENTS A IMPUTER :								
. Déficits reportables : déficit propre								
	102 435 384		34 882 338			8 423 279		26 459 060
. Déficits reportables : déficit du groupe fiscal								
	209 132 706		72 974 884			18 955 906		54 018 978
ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE :								
. Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion :								
. Réserve spéciale des plus-values à long terme :								
. Réserve spéciale des profits de construction :								
. Autres :								

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Crown European Holdings SA	636 632 148	100	2 309 304 252		195 409
	1 218 494 440		2 309 304 252		-420 983
Crown Europe SASU	100 000	0,00	100 000		
	88 293		100 000		-3 991
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
<hr/>					
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
<hr/>					
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

CROWN DEVELOPPEMENT
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.196.217.405 €
Siège social : 7 rue Emmy Noether - 93400 Saint-Ouen
403 591 472 RCS Bobigny

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 8.564.998 € de la façon suivante :

- Perte de l'exercice 8.564.998 €

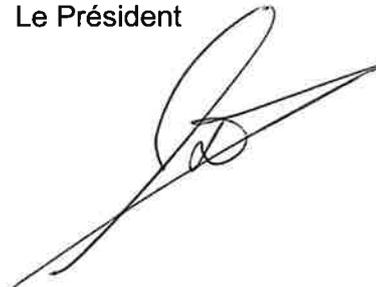
Imputation sur le compte "Autres réserves"

Conformément aux dispositions légales, il est précisé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Distribution globale	Dividende éligible à la réfaction prévue au 3 de l'article 158, 2° du Code Général des Impôts	Dividende non éligible à la réfaction prévue au 3 de l'article 158, 2° du Code Général des Impôts
2020	/	/	/
2019	150.000.000 €	150.000.000 €	0 €
2018	/	/	/

Cette résolution a été adoptée.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président



CROWN DEVELOPPEMENT

**Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Associé unique
CROWN DEVELOPPEMENT
7, rue Emmy Noether
93400 Saint-Ouen-sur-Seine

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CROWN DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 10 juin 2022

Le Commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

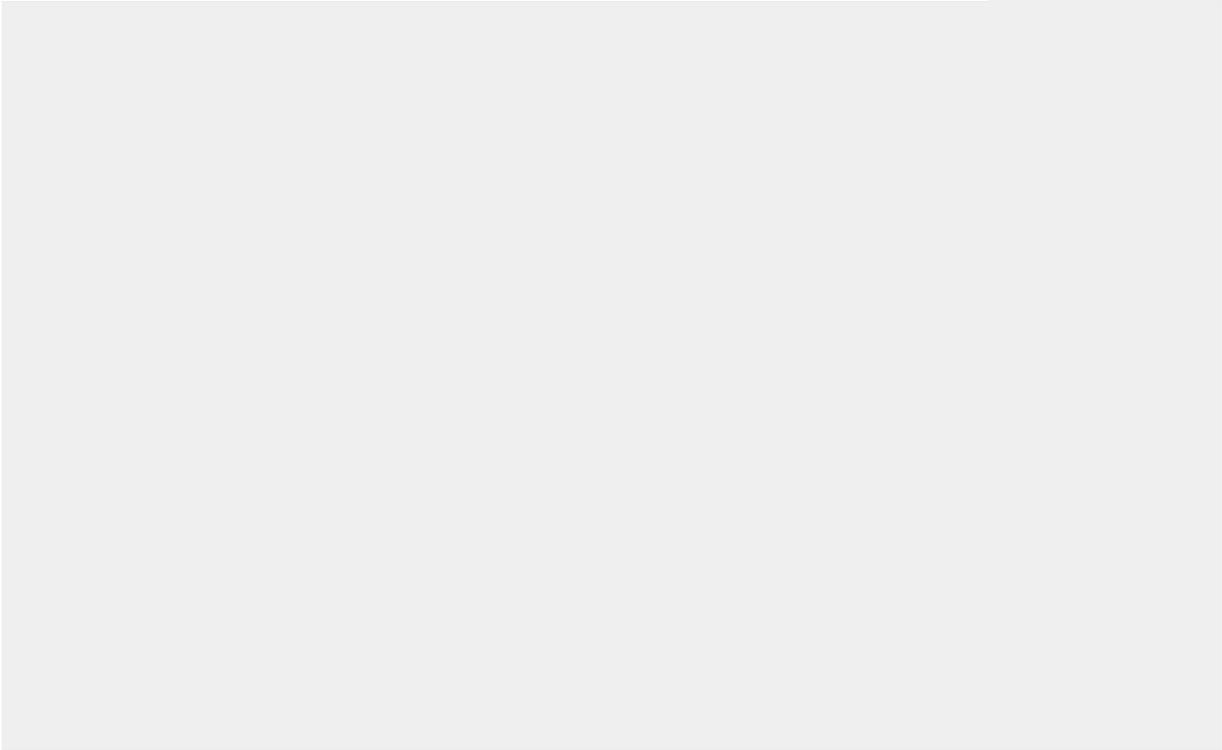
Pierre Marty

CROWN Développement

7 Rue Emmy Noether

93400 SAINT-OUEN

Comptes au 31/12/2021



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes

Immobilisations	8
Règles et méthodes comptables	9
Créances et dettes	14
Charges à payer	15
Variation des capitaux propres	16
Résultat des 5 derniers exercices	17
Situation fiscale latente et différée	18
Filiales et participations	19

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	2 309 404 252		2 309 404 252	2 309 405 550
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	2 309 404 252		2 309 404 252	2 309 405 550
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				2 155 601
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	7 647		7 647	7 764
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	7 647		7 647	2 163 365
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 309 411 899		2 309 411 899	2 311 568 915

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 1 196 217 405)	1 196 217 405	1 196 217 405
Primes d'émission, de fusion, d'apport	27	27
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	73 545 188	63 680 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	24 173 717	24 173 717
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	860 994 621	673 556 053
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-8 564 998	197 303 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 146 365 960	2 154 930 957
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 923	122 035
Dettes fiscales et sociales	5 152 509	
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	157 818 508	156 515 922
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	163 045 940	156 637 957
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 309 411 899	2 311 568 915

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			150 125	141 014
Impôts, taxes et versements assimilés				217
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				
CHARGES D'EXPLOITATION			150 125	141 231
RESULTAT D'EXPLOITATION			-150 125	-141 231
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				200 000 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			501 897	391 679
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			501 897	200 391 679
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			2 800 209	2 764 899
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			2 800 209	2 764 899
RESULTAT FINANCIER			-2 298 312	197 626 780
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-2 448 437	197 485 550

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	108 440	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	108 440	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 961 297	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 961 297	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 852 857	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	1 263 704	181 794
TOTAL DES PRODUITS	610 337	200 391 679
TOTAL DES CHARGES	9 175 335	3 087 923
BENEFICE OU PERTE	-8 564 998	197 303 756

Annexes

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	4		
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 309 405 550		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 309 405 550		
TOTAL GENERAL	2 309 405 554		

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT		4		
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		1 297	2 309 404 252	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 297	2 309 404 252	
TOTAL GENERAL		1 301	2 309 404 252	

1. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la Société constate que la crise sanitaire du Covid 19 n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2021 et ce compte tenu de l'activité de la société.

Avec effet au 31 août 2021, Crown Holdings, Inc. a cédé son activité « Tinplate » au profit de KPS Capital Partners, LP (KPS) aux termes d'un Share and Asset Purchase Agreement (SAPA) signé le 8 avril 2021, Crown Holdings, Inc. conservant une participation de 20 % dans le nouveau groupe « Evisoy » ainsi créé.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES

Les comptes de Crown Développement sont établis selon les règles définies par le Plan de Comptable Général et les principes généralement admis. Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. La société détermine les dépréciations de ces titres de participation en comparant leur coût d'acquisition à la valeur :

- de la quote-part de capitaux propres, déterminée d'après les règles de consolidation du Groupe, détenue par la Société, corrigée du goodwill correspondant (le cas échéant),
- de la valeur probable de réalisation de l'actif, déterminée sur la base de critères liés aux ratios économiques propres de l'activité du Groupe, à la rentabilité des sociétés détenues et à leurs perspectives d'avenir.

Le cas échéant, les moins-values latentes ainsi calculées font l'objet de provisions pour dépréciation des titres de participation.

2.2 CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2021, le capital social s'élève à 1 196 217 405 euros divisé en 79 747 827 actions d'une valeur nominale de 15 euros.

2.3 CREANCES

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les créances litigieuses ou présentant des retards de recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation.

2.4 IMPOT SUR LES BENEFICES

A compter de l'exercice clos le 31/12/1997, en application des articles 223A et suivants du Code Général des Impôts, la Société Crown Développement s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par elle-même et certaines de ses filiales directes ou indirectes françaises, ces dernières ayant données leur accord.

La convention d'intégration fiscale du 4 novembre 1997 a été modifiée le 26 novembre 2009. Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, Crown Développement reste seule redevable de l'impôt sur les sociétés éventuellement dû au titre du résultat du Groupe.

Aux termes de la nouvelle convention aucune contribution d'impôt ne sera réclamée par Crown Développement aux différentes sociétés membres, Crown Développement conservera le bénéfice de tout crédit d'impôt et créance fiscale afférents aux résultats dégagés par toutes les Sociétés membres pour les exercices à compter du 1^{er} janvier 2009.

Chaque Société membre continue à prendre en charge l'Impôt Forfaitaire dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration.

En cas de sortie d'une filiale du groupe, la nouvelle convention prévoit que les parties concernées se rencontreront afin de discuter des éventuelles conséquences financières de la sortie tant pour Crown Développement que pour la filiale, notamment au regard des déficits transmis par cette dernière à Crown Développement durant la période d'intégration. Au cas particulier, il convient cependant de noter que la filiale principale contributrice des déficits transmis à Crown Développement est la société Crown European Holdings dont la cession hors du groupe paraît improbable.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Crown Europe a opté pour intégrer l'intégration fiscale française et a signé la Convention d'intégration décrite ci-dessus.

Au 1^{er} janvier 2021, Crown Emballage France est sortie de l'intégration fiscale suite à la cession de ses titres à KPS dans le cadre du SAPA mentionné précédemment.

2.5 OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'expiration. Les dettes, créances, disponibilités figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de cette évaluation sont portées au bilan en compte de régularisation, les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques.

2.6 AUTRES DETTES

Ce poste est constitué des comptes courants groupe.

2.7 OPERATIONS ENTRE LES ENTREPRISES LIEES

(en euros)

BILAN

Titres de participations	2 309 404 252
Dettes fournisseurs :	-55 219
Autres dettes :	-157 818 508

COMPTE DE RESULTAT

Frais financiers :	2 800 209
Produits financiers :	-394 938

2.8 EFFECTIF

La société n'a aucun salarié au 31 décembre 2021.

2.9 ENGAGEMENT HORS BILAN (opérations avec les entreprises liées)

- Le 11 juillet 2014, Crown European Holdings a émis des obligations pour un montant de 650 millions d'euros au taux de 4 % et à échéance le 15 juillet 2022 et soumises au droit de l'Etat de New York. Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown holdings Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, appartenant au Groupe Crown. Crown Développement s'est porté garant des obligations de Crown European Holdings au titre de cet emprunt obligataire, étant entendu que la Responsabilité de Crown Développement aux termes de cette garantie ne peut excéder ses capacités financières ou la conduire à l'état de cessation de paiement. Ces obligations ont été remboursées en octobre 2021.
- Le 5 mai 2015, Crown European Holdings a émis des obligations pour un montant de 600 millions d'euros au taux de 3.375 % et à échéance le 15 mai 2025 et soumises au droit de l'Etat de New York. Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown holdings Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, appartenant au Groupe Crown. Crown Développement s'est porté garant des obligations de Crown European Holdings au titre de cet emprunt obligataire, étant entendu que la Responsabilité de Crown Développement aux termes de cette garantie ne peut excéder ses capacités financières ou la conduire à l'état de cessation de paiement.
- Le 15 septembre 2016, Crown European Holdings a émis des obligations pour un montant de 600 millions d'euros au taux de 2.625 % et à échéance le 30 septembre 2024 et soumises au droit de l'Etat de New York. Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown Holdings Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, appartenant au Groupe Crown. Crown Développement s'est porté garant des obligations de Crown European Holdings au titre de cet emprunt obligataire, étant entendu que la Responsabilité de Crown Développement aux termes de cette garantie ne peut excéder ses capacités financières ou la conduire à l'état de cessation de paiement.

- Le 7 avril 2017, Crown European Holdings a signé un nouveau contrat de crédit appelé Convention de Crédit 2017 qui amende et reformule la Convention de Crédit 2013. Cette Convention est signée aux côtés notamment Crown Americas LLC et Crown Metal Packaging Canada LP avec certains prêteurs dont Deutsche Bank AG New York Branch. Les Prêteurs mettront à disposition de Crown European Holdings :
 - une convention de crédit multidevises à hauteur de 700 millions d'US\$.
 - un Term Euro Facility de 275 millions d'euros

Toutes les garanties apportées par la Convention de 2013 ont été réitérées dans le cadre de la Convention 2017.

- Le 18 janvier 2018, Crown European Holdings a émis le 18 janvier 2018 des obligations pour un nominal de 335 millions d'euros au taux de 2.25 % à échéance le 1^{er} février 2023 et de 500 millions d'euros au taux de 2.875% à échéance le 1^{er} février 2026 et soumises au droit de l'Etat de New York . Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown Holdings Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, dont notamment Crown Développement.
Crown Développement s'est porté garant des obligations de Crown European Holdings au titre de cet emprunt obligataire, étant entendu que la Responsabilité de Crown Développement aux termes de cette garantie ne peut excéder ses capacités financières ou la conduire à l'état de cessation de paiement.
- Le 29 janvier 2018 Crown European Holdings a signé un avenant à la Convention de Crédit 2017. Les Prêteurs mettent à disposition de Crown European Holdings :
 - une convention de crédit multidevises à hauteur de 230 millions d'US\$.
 - un Term Euro Facility de 750 millions d'euros

Les garanties apportées dans le cadre de cette convention ont été réitérées dans le cadre de cet avenant.

- Le 20 octobre 2019, afin de pouvoir rembourser une partie des emprunts restant dû au titre de la Convention de Crédit du 7 avril 2017 modifié par les avenants du 28 décembre 2017, du 29 janvier 2018 et du 23 mars 2018, Crown European Holdings a émis des obligations pour un nominal de 550 millions d'euros au taux de 0.75 % à échéance le 15 février 2023 soumises au droit de l'Etat de New York. Ces obligations bénéficient d'une garantie non assortie d'une sureté fournie par Crown Holdings, Inc., ainsi que par un certain nombre de sociétés affiliées, dont Crown Développement.
- Le 13 décembre 2019, Crown European Holdings a signé un avenant à La Convention de Crédit du 7 avril 2017 modifiée par les avenants du 28 décembre 2018, du 29 janvier 2018 et du 23 mars 2018. Les prêteurs mettent à disposition de Crown European Holdings un Term Loan Facility de 450 millions. En conséquence le solde de la convention de crédit multidevises et le Term Loan Facility octroyés a été remboursé.
Les garanties apportées dans le cadre de cette convention ont été réitérées dans le cadre de cet avenant.

2.10 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

2.11 EXEMPTION DE CONSOLIDATION

Conformément à l'article 357-2 de la loi du 24 juillet 1966 et l'article 248-13 du décret du 23 mars 1967, la société est exemptée, en tant que société mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

En effet :

- ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins un 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable, sont intégrés globalement (ou mis en équivalence) dans la société Crown Holding Inc. Il s'agit des sociétés suivantes :

Filiales (50 % au moins du capital détenu ou contrôle exclusif)	% de détention
Crown European Holdings	100

Toutefois en conformément avec l'article R 233-15 3° du Code Commerce, les informations significatives du Sous-Groupe de la Société Crown Développement seraient :

En KUSD sur des chiffres établis selon les normes USGAAP (hormis les effectifs)

	2021	2020
Chiffre d'affaires	4 220 215	5 898 879
Résultat net	264 646	223 634
Actifs Immobilisés	3 443 479	5 506 868
Capitaux propres	2 426 094	1 885 317
Effectifs	11 418	15 358

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée			
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL			
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	74 923	74 923		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	5 152 509	5 152 509		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	157 818 508	157 818 508		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	163 045 940	163 045 940		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Charges à payer

SNC - CROWN Développement
7 r. Emmy Noether
93400 SAINT-OUEN

Edité le
Par

24/05/2022
olivier BAILLEUL

Compte	Libellé	31/12/2021	31/12/2020	Ecart
CHARGES A PAYER				
408100	Fourn. - factures non parvenues	72 624,00	119 852,08	-47 228,08
TOTAL CHARGES A PAYER		72 624,00	119 852,08	-47 228,08
TOTAL GÉNÉRAL		72 624,00	119 852,08	-47 228,08

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		2 154 930 957
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		2 154 930 957
Variations en cours d'exercice		En moins
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		8 564 998
	SOLDE	8 564 998
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		2 146 365 960

Date d'arrêté	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 196 217 405	1 196 217 405	1 196 217 405	1 196 217 405	1 196 217 405
Nombre d'actions					
- ordinaires	79 747 827	79 747 827	79 747 827	79 747 827	79 747 827
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	-7 301 294	197 485 550	-2 253 922	-141 058	1 657 090
Impôts sur les bénéfices	1 263 704	181 794		-296	259 651
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	-8 564 998	197 303 756	-2 253 922	-140 762	1 397 438
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	-0,11	2,47	-0,03	0,00	0,02
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	-0,11	2,47	-0,03	0,00	0,02
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés					
Masse salariale					
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)					

Rubriques	Base d'exercice	Fin	Début d'exercice		Variations		Fin d'exercice	
			Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
DÉCALAGES CERTAINS OU EVENTUELS :								
. Provisions réglementées :								
Provisions à réintégrer ultérieurement :								
- provision pour fluctuations des cours								
- ...								
Provisions à réintégrer éventuellement :								
- provision pour risques et charges								
- ...								
Provisions libérées sous condition d'emploi :								
- provision pour investissement								
- ...								
Amortissements dérogatoires :								
. Subventions d'investissement :								
. Charges non déductibles temporairement :								
A déduire l'année suivante :								
- congés payés (art.39.1, al.2)								
- participation des salariés								
- Organic								
- ...								
A déduire ultérieurement :								
- provision pour retraite								
- ...								
. Produits non taxables temporairement :								
- plus-values de fusion								
- ...								
. Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées :								
- écarts de conversion - Passif								
- écarts de conversion - Actif								
TOTAL								
ÉLÉMENTS A IMPUTER :								
. Déficits reportables : déficit propre	102 435 384		34 882 338			8 423 279	26 459 060	
. Déficits reportables : déficit du groupe fiscal	209 132 706		72 974 884			18 955 906	54 018 978	
ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE :								
. Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion :								
. Réserve spéciale des plus-values à long terme :								
. Réserve spéciale des profits de construction :								
. Autres :								

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Crown European Holdings SA	636 632 148	100	2 309 304 252		195 409
	1 218 494 440		2 309 304 252		-420 983
Crown Europe SASU	100 000	0,00	100 000		
	88 293		100 000		-3 991
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			